CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E59514** **VALABLE JUSQU'AU** **05/10/2027**

ÉDITÉ LE 13/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/02/1995

Raison sociale : SAS DETAM

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 15/11/2005

Capital : 300 600

ZI DE L'EPINETTE
268 RUE DE BRUXELLES
59850 NIEPPE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BETHUNE

Siret : 399 842 723 00088

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 3037035

Assurance Responsabilité Travaux :
ERGO SV75383133

Assurance Responsabilité Civile :
ERGO SV75383133

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 03 21 61 76 17 **Fax :** 03 21 61 76 18

Portable : 06 46 46 05 97

Responsabilité légale :
FRYS FRANÇOIS PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : marie-pierre.delbreuve@detam.fr

Effectif moyen : 73 **Tranche de classification :** EFF4 **Chiffre d'affaires H.T. :** 14 439 248 **Tranche de classification :** CA8

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées	20	06/10/2026
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	24	06/10/2026
3811 PROB	Parois en bardages simples (Technicité courante)	34	06/10/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 13/10/2026 16:18

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.